

**SDEG 16**

308, rue de Basseau  
16021 ANGOULEME Cedex  
Téléphone : 05 45 67 35 00  
Télécopie : 05 45 67 35 20  
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr  
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz  
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
n°2020335CS0312**

**Comité Syndical du 30 novembre 2020**

**Date de convocation : 18 novembre 2020  
Date d'affichage : 1<sup>er</sup> décembre 2020**

**OBJET : Budget annexe Infrastructures de recharge pour véhicules électriques 2021 : orientations budgétaires.**

L'an deux mille vingt, le trente du mois de novembre à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni au Centre culturel, 3 rue de la Mairie à Saint Saturnin, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : en l'absence de Monsieur Jean REVEREAULT, Monsieur Claude CHARRIER, délégué titulaire du Secteur Intercommunal d'Energies n°15 de Mérignac, est désigné secrétaire de séance.

Nombre total de délégués : .....	74
Quorum : .....	38
Nombre de délégués présents au moment du vote : .....	55
Nombre de procurations au moment du vote : .....	5

**Le Président précise** que le débat d'orientations budgétaires se tient en application de l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget primitif.

**Le Président demande** à Madame Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, de présenter ce point de l'ordre du jour.

Madame Laure GAUTHIER expose que la proposition d'orientations budgétaires du budget annexe Infrastructures de recharge pour véhicules électriques 2021 est la suivante :

- Qu'au 5 novembre 2020, l'état d'avancement du déploiement des 72 bornes pour véhicules électriques est le suivant :

- ⇒ 58 bornes mises en service
- ⇒ 10 bornes à poser (travaux commandés)
- ⇒ 4 bornes en attente.

Communes	Adresse implantation de la borne	Mises en service complètes	En cours d'installation	En attente
Aigre	Place de l'hôtel de Ville	1		
Aigre (Villejésus)	Villejésus - Place de l'église	1		
Alloue	Rue Emile Belly	1		
Ansac-sur-Vienne	Place de la Mairie	1		
Aubeterre-sur-Dronne	Place du Champ de Foire	1		
Baignes-Sainte-Radegonde	Parking de la Mairie	1		
Barbezieux-Saint-Hilaire	Parking Jean Monnet	1		
Barbezieux-Saint-Hilaire	Place du Champ de Foire	1		
Barbezieux-Saint-Hilaire	Avenue du 14 juillet	1		
Barbezieux-Saint-Hilaire	Parking communal Victor Hugo			En attente emplacement borne rapide
Brossac	Parking Salle des Fêtes	1		
Chabanais	Place Colbert	1		
Chalais	Zone de covoiturage - Le Fagnard	1		
Chalais	Avenue de la Gare	1		
Champagne-Mouton	Place du Château	1		
Charmé	Place de la Mairie	1		
Chasseneuil-sur-Bonnieure	Place de l'église	1		
Chasseneuil-sur-Bonnieure	Place du Champ de Mars	1		
Chasseneuil-sur-Bonnieure	Parking du Gymnase	1		
Chasseneuil-sur-Bonnieure	Parking des Tilleuls		1	
Châteauneuf-sur-Charente	Parking de la Paix		1	
Châteauneuf-sur-Charente	Place du Vieux Marché		1	
Confolens	Parking du Lycée		1	
Confolens	Place des Marronniers	1		
Confolens	Place Maurice Croislebois	1		
Coteaux du Blanzacais	Blanzac-Porcheresse - Parking du cinéma	1		
Courcôme	Place de l'ancienne Mairie	1		
Dignac	Parking communal	1		
Etagnac	Parking de la salle des fêtes	1		
Exideuil sur Vienne	Place de la Salle des Fêtes	1		
Garat	Parking de Sainte-Catherine		1	
Jarnac	Place du Château	1		
Jarnac	Place Jean Jaurès			En attente emplacement borne
La Rochefoucauld-En-Angoumois	La Rochefoucauld - Parking salle des fêtes	1		
La Rochefoucauld-En-Angoumois	Saint Projet-Saint Constant - Place G. Vandeputte	1		
L'Isle d'Espagnac	Parking Rue Anatole France		1	
Luxé	Place de la Gare	1		
Maine-de-Boixe	Place de la Mairie	1		
Mansle	Place de l'Europe	1		
Marthon	Place du Pigeonnier	1		
Massignac	Place du Champ de Foire	1		
Mérignac	Impasse des caducées - Pôle médical	1		
Montbron	Parking communal	1		
Montembœuf	Place Laurent Prat	1		
Montignac-Charente	Parking des Albizias		1	
Montmoreau	Avenue Henri Dunant	1		

Montmoreau	Parking de la Tude	1		
Montmoreau (Aignes)	Parking de Aignes	1		
Montroulet	Parking Mairie (place Beaulieu)	1		
Mouthiers-sur-Boëme	Place du Champ de Foire	1		
Nersac	Parking rue de L'Isle d'Espagnac		1	
Oradour-Fanais	Parking de la salle des fêtes	1		
Pressignac	Parking Multiple Rural	1		
Rouillac	Place Thiers	1		
Rouillac	Place du Champ de Foire	1		
Ruffec	Parking des Ambassadeurs			En attente convention de transfert
Saint-Amant-de-Boixe	Zone d'Emploi	1		
Saint-Claud	Place Sadi Carnot	1		
Saint-Fraigne	Allée des Jardins	1		
Saint-Même-Les Carrières	Route de la Gare			En attente fin d'aménagement Bourg
Saint-Séverin	Parking de la Poste	1		
Salles de Villefagnan	Place communale	1		
Sigogne	Parking Mairie		1	
Terres-de-Haute-Charente	Roumazières-Loubert - Parking Marché couvert	1		
Valence	Pièce du Pont	1		
Vars	Parking des écoles	1		
Vars	Place du Pilori	1		
Vaux-Rouillac	Parking de la salle des fêtes		1	
Verdille	Rue de l'Océan	1		
Verteuil-sur-Charente	Parking Rue du Château	1		
Villebois-Lavalette	Place du Champ de Foire	1		
Vouharte	Place de l'Eglise	1		
		<b>58</b>	<b>10</b>	<b>4</b>

### Rapport d'utilisation des bornes : période du 5 juillet 2020 au 25 octobre 2020

- ⇒ 910, 42 heures d'utilisation.
- ⇒ 440 charges soit une moyenne de 2h00 par charge et 7,3 charges par borne.
- ⇒ 7 588,6 kwh de consommation d'énergie.
- ⇒ Top 5 des bornes les plus utilisées :
  - ↗ Aubeterre sur Dronne - Place du Champ de Foire : 43 charges
  - ↗ Barbezieux-Saint Hilaire - Place du Champ de Foire : 39 charges
  - ↗ Jarnac - Place du Château : 33 charges
  - ↗ Mansle - Place de l'Europe : 31 charges
  - ↗ Rouillac - Place du Champ de Foire : 29 charges.

- Que l'investissement ayant déjà été budgété, seules les charges de fonctionnement seront à prévoir pour 2021, à savoir :

#### **Dépenses de fonctionnement**

- Energie : 60 000 €
- Superviseur : 35 000 €
- Maintenance : 30 000 €

#### **Recettes de fonctionnement**

- Collectivités : 25 200 €
- Exploitation : 25 920 € (sur la base de 15h/mois)
- SDEG 16 : 53 880 €
- Régularisation factures d'énergie : 20 000 €.

Aucune question n'est posée.

**Au vu du rapport des orientations budgétaires intégralement produites dans la note de synthèse jointe aux convocations et ainsi présentées, après en avoir débattu, le Comité Syndical :**

- **Prend acte** des orientations budgétaires 2021 concernant le budget annexe Infrastructures de recharge pour véhicules électriques telles que présentées.

*En application des articles L. 5721-4 et L. 3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

*La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif Poitiers, 15 rue Blossac - CS 80541 86020 Poitiers Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Un recours administratif préalable peut être exercé dans le même délai.*